

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 6 mai 2019 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 29 Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 30 avril 2019 s'est réuni le lundi 6 mai 2019 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CARBONNET Serge, CALZAVARA Martine, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, GALDIN Nicole, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, MARCHAND Jean-Pierre, MAURIN Patrick, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, SPECOGNA Marilyn, AILI Jocelyne, HOCQUELET Joël, FIGUÈS Fatima, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, BRETAGNE Karine, MANIER Bernard Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles,

Pouvoirs : de CAMPS Brigitte à HOSPITAL Michel, de BROUILLON Hervé à CALZAVARA Martine, de BORDERIE Sophie à HOCQUELET Joël, de CILLIERES Charles à FIGUES Fatima

C.25

**Acquisition d'une partie de la parcelle EN n° 63 sise rue de l'Automne appartenant à
Habitlys – Square de l'Automne**

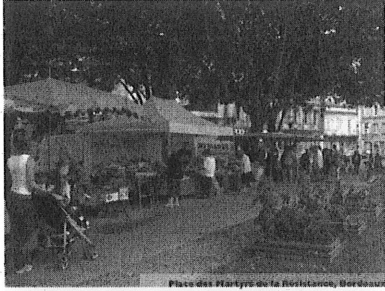
Monsieur LABARDIN informe le Conseil Municipal que dans le cadre du programme ANRU, il a été décidé l'aménagement d'un square inter-quartier et paysager sur « La Gravette » où il conviendra d'aménager des espaces publics conviviaux, susceptibles d'accueillir un marché.

La surface à céder correspond à une emprise en forme de triangle d'environ 2200 m² à détacher sur la parcelle EN n° 63, située au début de la rue de l'Automne, entre la rue de l'Automne et la voie ferrée, jusqu'à la clôture de la résidence des Glycines. La surface exacte sera définie par un document d'arpentage à la charge de la commune.

Les interventions programmées

AMÉNAGER DES ESPACES PUBLICS CONVIVIAUX INTER-QUARTIERS

ÉTUDE DE DÉFINITION DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE
"BAYLAC-LA GRAVETTE" À MARMANDE



Saisi par la commune, HABITALYS, représenté par son Directeur Général, M. Bruno GUINANDIE, domicilié 36 bis Boulevard Scaliger à Agen a donné son accord par délibération du bureau du Conseil d'Administration en date du 11 mars 2019 de céder à la commune de Marmande une partie de la parcelle cadastrée section EN n° 63.

Il est donc convenu de conclure cette cession moyennant un euro par acte notarié.

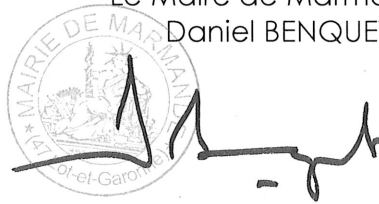
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide** de se porter acquéreur moyennant un euro de l'emprise d'une partie de la parcelle cadastrée section EN n° 63 sise rue de l'Automne, propriété de l'office public de l'habitat de Lot-et-Garonne, Habitalys, représenté par son Directeur Général, M. Bruno GUINANDIE, Domicilié 36 bis Boulevard Scaliger à Agen.
- Dit** que la surface à céder sera définie par un document d'arpentage établi par un géomètre à la charge de la commune,
- Dit** que cette cession se fera par acte notarié dans le domaine privé de la commune,
- Indique** que cette parcelle, partie de voirie, sera classée ultérieurement et après enquête publique dans le domaine public.
- Désigne** Maître SAURS, notaire de la Commune sis à Marmande, en relation avec Maître LAPOTRE, notaire d'HABITALYS sis à Agen pour la rédaction de l'acte.
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à signer tous documents à cet effet.

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33
Dossier adopté à l'unanimité

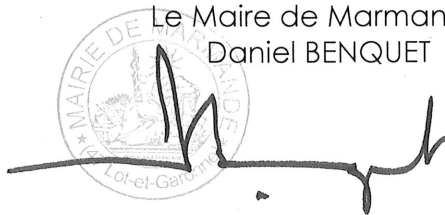
Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 7 mai 2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

The image shows a circular official seal of the Mayor of Marmande. The seal contains the text "MAIRIE DE MARMANDE" at the top and "Lot-et-Garonne" at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms. A handwritten signature in black ink is written over the seal, extending to the right.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 15/05/19
et de sa transmission au contrôle de légalité le 15/05/19..

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

The image shows a circular official seal of the Mayor of Marmande, identical to the one above. It contains the text "MAIRIE DE MARMANDE" and "Lot-et-Garonne" around a central coat of arms. A handwritten signature in black ink is written over the seal, extending to the right.